

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA 3<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021  
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,  
TENUE LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020 À 13 H 30 VIA MICROSOFT TEAMS**

<b>Présences</b>	:	Joselle Baril, Charles Brochu-Blain, Hélène Chaput, Danielle Combes, Stéphane Chouinard, Annick Cyr, Mylène Giroux, Paul-Antoine Jetté, Éric Lavoie, Cynthia Lemieux, Nadine Marchi, Patricia Marsolais, France Perreault et Josianne Rey
<b>Absences confirmées</b>	:	Philippe Boisvert, Heidi Brisson-Smith et Marie-Pier Lagrange-Smith
<b>Invités</b>	:	Sonia Ducharme-Beausoleil, Louis Dugal, Judith Latendresse et Dominic Leblanc
<b>Présidence d'assemblée</b>	:	Caroline Otis
<b>Secrétaire d'assemblée</b>	:	Julie Bourgault

---

**3.1 Identification et constatation du quorum**

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 34.

**3.2 Adoption de l'ordre du jour**

Suite à la lecture de l'ordre du jour, les membres soulèvent que les rencontres sont chargées. Madame Caroline Otis propose de présenter un plan de travail allégé à la prochaine assemblée compte tenu du contexte de la Covid-19.

**CDEL201103-01**

*Sur une proposition de madame Joselle Baril, dûment appuyée par madame Josianne Rey, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :*

- 3.1 Identification et constatation du quorum
- 3.2 Adoption de l'ordre du jour
- 3.3 Adoption et suivi des procès-verbaux
  - 3.3.1 Assemblée régulière du 8 septembre 2020
  - 3.3.2 Assemblée régulière du 6 octobre 2020

- 3.4 Échanges pédagogiques
  - 3.4.1 Examens de fin de session
  - 3.4.2 Plagiat

- 3.5 Présentation du bilan 2019-2020 et du plan de travail 2020-2021 de la formation continue  
*Présenté par : Judith Latendresse, directrice adjointe de la formation continue*

- 3.6 Avis à formuler au conseil d'établissement concernant les modifications de la Politique sur la conduite responsable de la recherche  
*Présenté par : Dominic Leblanc, responsable régional de la recherche*

- 3.7 Présentation du bilan 2019-2020 de la mise en œuvre du Plan de réussite institutionnel (PRI) par les départements, les programmes et les services  
*Présenté par : Louis Dugal, conseiller pédagogique au Service des programmes techniques et du développement pédagogique*
- 3.8 Précisions concernant les incomplets permanents et les incomplets temporaires  
*Présenté par : Sonia Ducharme-Beausoleil, directrice adjointe de l'organisation et du cheminement scolaires*
- 3.9 Avis au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Arts, lettres et communication  
*Présenté par : Josianne Rey et Cynthia Lemieux*
- 3.10 Présentation du plan d'actions suite au rapport relatif à l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
*Présenté par : Charles Brochu-Blain*
- 3.11 Autres points
- 3.12 Information
- 3.12.1 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Réalisation du portrait de notre établissement  
*Présenté par : Charles Brochu-Blain*
- 3.12.2 Journées d'examen – 22 et 23 décembre 2020
- 3.13 Dépôt de documents
- 3.13.1 Calendrier scolaire 2021-2022
- 3.13.2 Rapport de libération de tâches de Nathalie Belzile : Clinique en assurance de dommages des particuliers
- 3.13.3 Bilan 2019-2020 et plan de travail 2020-2021 des comités de programme
- 3.13.4 Bilan 2019-2020 et du plan de travail 2020-2021 du comité de valorisation et d'amélioration de la langue (CVAL)
- 3.13.5 Clientèle – Automne 2020
- 3.13.6 Bilan 2019-2020 des Services adaptés (SAIDE)
- 3.14 Prochaine rencontre : mardi 1er décembre 2020 à 13 h 30
- 3.15 Levée de l'assemblée
- Adoptée à l'unanimité.

### **3.3 Adoption et suivi des procès-verbaux**

#### **3.3.1 Assemblée régulière du 8 septembre 2020**

#### **3.3.2 Assemblée régulière du 6 octobre 2020**

Les membres désirent retravailler les procès-verbaux. L'adoption est reportée à une assemblée ultérieure.

### 3.4 **Échanges pédagogiques**

À ce propos, madame Caroline Otis rappelle aux membres qu'il est souhaité de recevoir ces sujets à l'avance pour les prochaines rencontres, et ce, afin de les indiquer dans l'ordre du jour et permettre aux membres de la commission des études de bien se préparer.

#### 3.4.1 **Examens de fin de session**

Les membres souhaitent connaître le mode de fonctionnement des examens de fin de session en présentiel.

Madame Caroline Otis informe l'assemblée que des solutions ont été envisagées afin que les examens se déroulent en présentiel tout en respectant les mesures sanitaires établies par la Santé publique. Dès que tout sera mis en place, le personnel enseignant sera informé des modalités.

#### 3.4.2 **Plagiat**

En raison du contexte actuel lié à la Covid-19, les enseignants sont préoccupés par les enjeux qu'implique la passation d'évaluation à distance où le risque de plagiat est élevé.

Le comité plagiat a entamé des réflexions à ce propos et quelques solutions sont explorées.

On profite également de l'occasion pour rappeler aux enseignants les étapes à suivre pour déclarer une situation de plagiat et que les conseillers pédagogiques sont disponibles pour les accompagner dans le processus.

De plus, les membres suggèrent qu'un deuxième dîner pédagogique soit organisé afin d'échanger sur le sujet. Par ailleurs, afin de sensibiliser la communauté étudiante, il est suggéré qu'une communication leur soit transmise avant le début de la période des examens tant sur le plagiat que sur la propriété intellectuelle.

Madame Caroline Otis profite de l'occasion pour annoncer aux membres qu'un message provenant de la direction générale sera envoyé à la communauté afin de les informer des balises de l'enseignement à distance pour l'hiver 2021.

### 3.5 **Présentation du bilan 2019-2020 et du plan de travail 2020-2021 de la formation continue**

*Présenté par : Judith Latendresse, directrice adjointe de la formation continue*

Madame Judith Latendresse présente le bilan 2019-2020 et le plan de travail 2020-2021 de la formation continue.

Les membres se questionnent concernant les attestations d'études collégiales (AEC) et constatent que peu de programmes relèvent du collège constituant de L'Assomption.

Madame Latendresse invite les membres à lui soumettre des idées de programmes qui pourraient être intéressants pour la formation continue et qui impliquent notre Cégep.

3.6 **Avis à formuler au conseil d'établissement concernant les modifications de la Politique sur la conduite responsable de la recherche**

*Présenté par : Dominic Leblanc, responsable régional de la recherche*

Afin d'être éligibles à des subventions de recherche des organismes subventionnaires fédéraux, les établissements d'enseignement doivent se doter d'une politique relative à la conduite responsable de la recherche. Cette politique doit notamment définir les normes de conduite attendues en matière de recherche, préciser les inconduites et les manquements et prévoir une procédure de gestion et de traitement des plaintes.

En 2016, le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche, le document sur lequel doivent s'appuyer les établissements pour élaborer leur propre politique, a fait l'objet de modifications. Afin de s'arrimer à celles-ci, le Cégep régional de Lanaudière procède à la révision de la Politique sur la conduite responsable de la recherche.

**Attendu** qu'un établissement doit se doter d'une politique sur la conduite responsable de la recherche afin d'être éligible à des subventions de recherche des organismes subventionnaires publics;

**Attendu** que le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche a été révisé;

**Attendu** que la Politique sur la conduite responsable de la recherche du Cégep régional de Lanaudière doit respecter le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche;

**Attendu** l'avis favorable du comité régional de la recherche du Cégep régional de Lanaudière;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

**CDEL201103-02**

*Sur une proposition de madame France Perreault, dûment appuyée par madame Nadine Marchi, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement concernant les modifications proposées à la Politique sur la conduite responsable de la recherche.*

Adoptée à l'unanimité.

3.7 **Présentation du bilan 2019-2020 de la mise en œuvre du Plan de réussite institutionnel (PRI) par les départements, les programmes et les services**

*Présenté par : Louis Dugal, conseiller pédagogique au Service des programmes techniques et du développement pédagogique*

Monsieur Louis Dugas présente le bilan 2019-2020 de la mise en œuvre du *Plan de réussite institutionnel (PRI)* par les départements, les programmes et les services.

Il passe en revue les dossiers prioritaires en précisant que certains ont dû être révisés en raison des événements survenus en lien avec la Covid-19.

Monsieur Dugal termine sa présentation en mentionnant qu'il est prévu de recenser les bonnes pratiques de l'enseignement à distance afin de les partager à l'ensemble de la communauté. Il invite les membres à lui transmettre leurs suggestions et/ou commentaires à ce propos.

### 3.8 **Précisions concernant les incomplets et les incomplets temporaires**

*Présenté par : Sonia Ducharme-Beausoleil, directrice adjointe de l'organisation et du cheminement scolaires*

Madame Sonia Ducharme-Beausoleil présente les différentes formes d'incomplets ainsi que les modalités d'application de l'incomplet Covid.

Suite à sa présentation, les membres s'interrogent sur certains articles de la Politique institutionnelle des apprentissages (PIEA) concernant le délai prescrit pour la reprise d'un cours suite à une demande d'incomplet. Monsieur Charles Brochu-Blain prend note des suggestions et transmettra l'information au comité responsable de la révision de la PIEA.

On informe l'assemblée que les étudiants qui sont dans l'impossibilité de terminer leurs études en raison de la COVID-19 peuvent demander un incomplet (IN), et ce, sans aucune pièce justificative. Toutefois, pour éviter qu'ils demandent un IN pour résorber un échec il y a une date limite pour faire une telle demande, soit lors de la passation ou de la remise de la dernière évaluation de la session. Les membres échangent sur cette modalité et expriment leur désaccord face à cette décision pour des raisons d'aide à la réussite et de persévérance scolaire.

Au terme des discussions, ils demandent à madame Caroline Otis de transmettre leur position face à cette modalité.

### **CDEL201103-03**

*Sur une proposition de monsieur Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par madame Danielle Combes, il est résolu de donner un avis défavorable au Comité régional de planification et de coordination (CRPC) concernant l'usage d'une date non prévue aux directives ministérielles sur les modalités des incomplets Covid.*

Adoptée à l'unanimité.

Madame Caroline Otis prend note de cette demande et transmettra ces arguments au CRPC. Elle informera l'assemblée des développements à ce sujet.

### 3.9 **Avis au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Arts, lettres et communication**

*Présenté par : Josianne Rey et Cynthia Lemieux*

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGeP)*, la commission des études a recommandé en 2013 l'approbation de la dernière évaluation du programme *Arts et lettres*. La Direction du collège a jugé opportun l'an dernier de procéder à une nouvelle évaluation, la première depuis l'implantation du nouveau programme *Arts, lettres et communication*, mais surtout depuis l'ajout en 2016 de l'option *Médias*, offerte dès 2017.

À la suite des recommandations du rapport d'évaluation du programme, le comité a procédé au remaniement de sa grille. Ainsi, les modifications apportées à l'offre de cours concernent les recommandations suivantes :

- Réviser les plans-cadres pour s'assurer d'une distribution équilibrée des éléments de compétence;
- Ajuster la pondération des cours en tenant compte des compétences qui leur sont associées;

- Définir clairement, s'il y a lieu, les visées de chacun des profils de manière à en faire une présentation efficace misant sur leurs caractères distincts.

En effet, la pondération, les compétences et/ou les titres des cours suivants ont subi des modifications :

- 502-KUW-CA *Créativité* devient 502-KVD-CA *Créativité et recherche* avec ajout de compétence, soit 054P;
- 585-KVH-CA *Communication et langage des arts* s'est vu ajouter une nouvelle compétence, soit 054S;
- 560-KVD-CA *Théâtre : Langage et pratique* devient 502-KVE-CA *Langages cinématographique et théâtral*;
- 585-KVV-CA *Critique des médias* devient 585-KTB-CA *Exploration des mass médiatiques*, avec un retrait d'une compétence, soit 054W;
- 530-KVA-CA *Cinéma : langage et pratique* devient 530-KVC-CA *Cinéma : analyse et production filmique*, avec un changement de compétences, soit 054S et 054X;
- 502-KVA-CA *Recherche et création* devient 502-KVF-CA *Projet d'intégration des acquis*.

Aussi, l'ajout de cours au choix dès la deuxième session permet d'intégrer une formation multidisciplinaire complète en conservant des cours axés sur la pratique de la communication. Dès la deuxième session, les étudiants pourront alors choisir entre les cours 511-KVZ-CA *Pratique des arts visuels* et 502-KVG-CA *Photo et vidéo : traitement de l'image et montage*. Lors de la troisième session, ils pourront choisir entre les cours 560-KVZ-CA *Production théâtrale* et 585-KTA-CA *Stratégies et productions numériques*.

**Attendu** que le comité de programme a franchi les étapes préalables du Cadre de référence de modification d'une grille de cours;

**Attendu** que le comité de programme suit les recommandations issues de son dernier rapport d'évaluation;

**Attendu** l'avis favorable du comité de programme Arts, lettres et communication;

**Attendu** la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

Afin de permettre à cette nouvelle grille de faire ses preuves, les membres souhaitent que celle-ci soit conservée pour une durée minimale de trois ans. Madame Caroline Otis accueille favorablement cette proposition.

### CDEL201103-03

*Sur une proposition de madame Cynthia Lemieux, dûment appuyée par monsieur Paul-Antoine Jetté, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Arts, lettres et communication.*

Adoptée à l'unanimité.

### 3.10 **Présentation du plan d'actions suite au rapport relatif à l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

*Présenté par : Charles Brochu-Blain*

Le point est reporté à la prochaine assemblée.

### **3.11 Autres points**

Sans objet.

### **3.12 Information**

#### **3.12.1 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Réalisation du portrait de notre établissement**

*Présenté par : Charles Brochu-Blain*

Le ministère de l'Enseignement supérieur a lancé récemment le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Ce Chantier s'inscrit dans la foulée du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère et il permettra d'atteindre des cibles liées à des indicateurs de réussite étudiante. Monsieur Charles Brochu-Blain en présente les faits saillants.

#### **3.12.2 Journées d'examen – 22 et 23 décembre 2020**

Madame Sonia Ducharme-Beausoleil informe les membres que les deux journées de réserve au calendrier scolaire, soit les 22 et 23 décembre seront utilisées au besoin afin de tenir des évaluations de fin de session. Ces deux périodes serviront à répondre à ceux qui ont omis de faire une demande ou qui auraient des besoins supplémentaires.

Elle profite également de l'occasion pour les informer que presque toutes les demandes d'examens en présentiel ont été acceptées intégralement sauf quelques-unes qui nécessitent des ajustements. Elle précise que les demandes reçues jusqu'à maintenant entrent dans le cadre du calendrier scolaire. Sous peu, les enseignants recevront une communication à ce sujet.

### **3.13 Dépôt de documents**

#### **3.13.1 Calendrier scolaire 2021-2022**

Le document a été déposé sur le réseau partagé.

#### **3.13.2 Rapport de libération de tâches de Nathalie Belzile : Clinique en assurance de dommages des particuliers**

Ce document a été déposé sur le réseau partagé.

#### **3.13.3 Bilan 2019-2020 et plan de travail 2020-2021 des comités de programme**

Le bilan 2019-2020 de Techniques d'intégration multimédia n'est pas disponible puisque le département n'avait pas élaboré de plan de travail

#### **3.13.4 Bilan 2019-2020 et du plan de travail 2020-2021 du comité de valorisation et d'amélioration de la langue (CVAL)**

Les documents ont été déposés sur le réseau partagé.

#### **3.13.5 Clientèle – Automne 2020**

Le document a été déposé sur le réseau partagé.

#### **3.13.6 Bilan 2019-2020 des Services adaptés (SAIDE)**

Le document a été déposé sur le réseau partagé.

**3.14 Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre est prévue le mardi 1<sup>er</sup> décembre à 13 h 30.

**3.15 Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 16 h 39.

---

Caroline Otis,  
Directrice  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/jb